



REGLEMENT INTERIEUR

Arrivée : Après 16:00

Départ : 10:00

Non fumeur

Pas d'animaux

Pas de fête ni de soirée

Location

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location.

En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

La location ne peut en aucun cas bénéficier à des personnes autres que celles prévues initialement au contrat.

Toute infraction serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire. Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait, en cas de dommages matériels dans le logement, vous pouvez avoir à payer jusqu'à 2000€

Caution 2 000€ (*chèque non encaissé et restitué en fin de location si aucun dommage n'a été constaté ou montant pré encaissé lors de la réservation sur les plateformes*)

Location à partir de 3 à 7 nuits selon la période

Aucun détecteur de monoxyde de carbone

Détecteur de fumée

À savoir également

Le logement comprend des marches ou escaliers

Conditions d'annulation

Remboursement intégral si l'arrivée est prévue au moins 30 jours plus tard (pour les locations en juillet et août)

Remboursement intégral si l'arrivée est prévue au moins 15 jours plus tard (en dehors des mois de juillet et août).

Assurance

Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature en cours de validité pour ces différents risques. (*Il s'agit de votre assurance habitation pour location de vacances ; elle est généralement incluse dans votre multirisque habitation ou dans votre assurance responsabilité civile*). Nous vous invitons à vérifier auprès de votre assureur, une attestation pourra vous être demandée lors de la remise des clés.

Etat des lieux

Un état des lieux est effectué à l'entrée et à la sortie du logement par Cévennes Conciergerie. Un forfait ménage vous sera demandé au moment de la remise des clés, néanmoins merci de laisser la maison dans un état raisonnable car il est difficile de faire un ménage à fond d'une grande maison entre deux location. Par respect pour les locataires suivant.

Il est demandé avant le départ :

De vider le réfrigérateur

Nettoyer et ranger la vaisselle, vider le lave-vaisselle

Nettoyer les grilles du barbecue si elles ont été utilisées

Remettre le mobilier à sa place si déplacé pendant le séjour

Evacuer les poubelles (tout venant, tri, etc..)

Pour préparer votre venue :

Nous proposons le linge de maison en option puisque certains préfèrent prendre leur propres draps et serviettes, tandis que d'autres préfèrent voyager léger ! Nous avons donc souhaité être flexibles sur ce point. De même, chaque membre du groupe est libre de choisir cette option ou non : vous devez simplement communiquer votre choix au minimum 15 jours avant votre arrivée. Ainsi que la répartition des chambres, et donc des lits (double/simple) afin qu'ils soient prêts lors de votre arrivée.

Tarifs :

En option à régler à votre arrivée:

Linge de lit + 2 grandes serviettes + 2 petites serviettes + tapis de bain + 3 torchons

Première chambre 25.- €

Deuxième chambre = 25.- €

A partir de la troisième chambre = 15.- €

Forfait 1 personne = 15.- €

(Ce qui correspond au lavage + séchage au pressing pour un drap housse, une housse de couette ou jetée de lit, une taie d'oreiller et deux serviettes de toilette)

Ménage

Forfait ménage (obligatoire) à régler à votre arrivée :

Forfait: 140.- €

Maison Non-fumeur – Risque d'incendie

La plus grande vigilance est demandée pour les mégots et l'utilisation du barbecue durant la période estivale ou le risque d'incendie est important. Une plancha est mise à disposition en cas de décret interdisant les barbecues. Il est interdit de jeter les mégots par terre sur les terrasses, ou dans les plantes. Des cendriers sont à disposition sur les terrasses.

Piscine

La piscine est sécurisée par une barrière aux normes en vigueur. Elle est sous l'entière responsabilité du locataire. Le propriétaire ne sera en aucun cas tenu responsable en cas d'accident ou d'incident.

Jeux d'extérieur

Des équipements de jeux de plein air sont mis à disposition des locataires (*trampoline, toboggan, bac à sable, balançoire, petite maison en bois*) merci d'en prendre soin. Le propriétaire ne sera en aucun cas tenu responsable en cas d'accident ou d'incident.

Nuisances

Une enceinte est à disposition dans la maison et doit être utilisée **EXCLUSIVEMENT A L'INTERIEUR – Toutes fêtes ou soirées sont interdites**. Le locataire s'engage à ne destiner les lieux qu'à l'habitation sans occasionner de troubles de voisinage (bruits, odeurs, fumées, lumières, etc.). Merci de respecter le voisinage.

Utilisation des lieux

Toute réclamation du locataire concernant l'utilisation des lieux / l'état de fonctionnement du matériel contenu dans le bien loué survenant plus de 72 heures après l'entrée dans les lieux ne pourra être admise. La présente location est faite aux charges et conditions habituelles et de droit en pareille matière et ne céder ou sous-louer en aucun cas la présente location, même à titre gracieux, sauf accord écrit du propriétaire, ne modifier en rien ni les lieux, ni la disposition des meubles, prendre en charge toute réparation rendue nécessaire par la négligence ou le mauvais entretien du locataire au cours de la location, respecter le nombre maximal d'occupants autorisés soit 12 personnes au maximum.

Règles de base

- Veiller à bien fermer toutes les fenêtres, les portes et éteindre les lumières lors de vos déplacements pendant votre séjour
- Il est interdit de s'asseoir sur les canapés et lits avec du linge mouillé (maillots de bain, serviettes,...)
- Ne pas utiliser le côté abrasif des éponges sur les parties en inox des équipements de la cuisine, ou de la plaque vitrocéramique
- Il faut impérativement et exclusivement utiliser des chiffons doux ou la raclette laissée à cet effet, pour la paroi de douche et les miroirs. Tout autre matériel est strictement interdit.
- Utiliser les spatules en bois ou les ustensiles en plastique pour cuisiner, les casseroles ont un revêtement en téflon et les ustensiles en acier ou inox abîment le revêtement.
- Vous pouvez utiliser notre réseau Wifi dans le strict respect de la loi; le code vous sera communiqué à votre arrivée.
- La maison est située dans un quartier calme et nos voisins sont charmants ! C'est pourquoi nous vous demandons de faire attention à garder cette tranquillité. Dans cet esprit de quiétude, les soirées devront se poursuivre à l'intérieur à partir de 23h00 (en pensant à fermer les fenêtres et baies vitrées). Nos voisins sont très tolérants mais en cas d'abus festif, la loi s'applique.
- Lors de votre séjour, si une maladresse arrive, vous devez nous tenir au courant tout de suite et nous avertir afin que l'on puisse remplacer les choses cassées pour les prochains voyageurs.
- L'état des lieux est fixé à 10h00. Il faudra compter un quart d'heure. Les quatre jeux de clés devront être restitués.
- Le forfait ménage signifie que nous aspirons puis lavons les sols, nous nettoyons les sanitaires, les WC, les parois de douches, les éviers, les miroirs, et désinfectons les frigos. Nous nettoyons les vitres.

Il vous appartient d'entretenir au quotidien pour préserver votre qualité de vie.

Donc vous nous rendez la maison avec :

- chaque chose remise à sa place
- rien sur les tables (donc sans les restes du dernier repas...)
- la vaisselle entièrement rangée dans les placards
- le lave-vaisselle vidé (*pour cela, nous vous conseillons de lancer la veille du départ le lave-vaisselle et de faire votre petite vaisselle du matin à la main sinon le temps du cycle sera trop long et ce ne sera pas fini pour la restitutions de la maison*).
- Les sols dans un état décent et acceptable.

Le temps de la location vous êtes chez vous, merci de respecter et entretenir les lieux en faisant comme si cette maison était la vôtre.

En effectuant la réservation, vous vous engagez à respecter les points énoncés ci-dessus. Tout manque de respect de ces règles entraînera le prélèvement d'une partie de la caution.